



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Premier webinaire d'informations

Mercredi 9 mars 2022, 16h30

- **Soutien aux commerces de proximité, l'exemple du programme 1000 cafés**

Mme Cécile Kessler, responsable territoriale Grand-Ouest du Groupe SOS

- **Dispositifs en faveur de la jeunesse**

M. Jérôme De Micheri, Chef du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Loire-Atlantique

- **3e appel à projets « fonds friches »**

Mme Claire Stutz, cheffe du bureau conseil en aménagement durable, Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

Présentation du programme



| GROUPE SOS |



INITIATIVE « 1000 CAFÉS » - GROUPE SOS



| GROUPE SOS |

L'initiative « 1000 cafés » du GROUPE SOS, acteur de l'économie sociale et solidaire, contribue à **revitaliser les communes rurales** en **accompagnant** la **création, la reprise** ou le **maintien** du **dernier café du village**.

Le constat

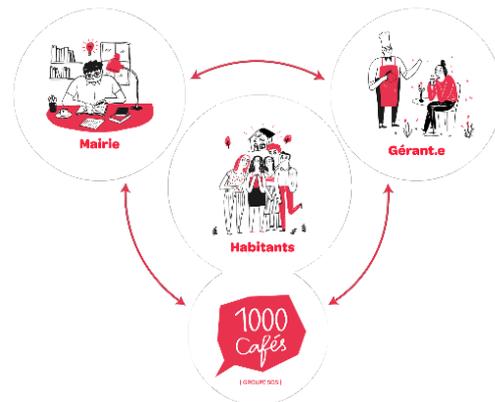
53% des communes de moins de 3500 habitants ne disposent d'aucun commerce du quotidien (supérette, épicerie, boulangerie, ...), ni de cafés ou de débit de boissons

8 habitants d'une commune rurale sur 10 souhaitent voir un café ouvrir dans sa commune

26 000 communes rurales sur 32 221 n'ont plus de cafés

Notre concept

- Un **café multiservices** au cœur du village
- Un **réseau** de gérants et de communes
- Une **équipe accompagnante** dédiée aux communes et aux gérants
- La **mobilisation citoyenne** au cœur de chaque projet
- Un travail **main dans la main** mairie-1000 cafés-gérant.e
- La **mutualisation** d'outils, fournisseurs et bonnes pratiques





INITIATIVE « 1000 CAFÉS » - GROUPE SOS



| GROUPE SOS |

L'initiative « 1000 cafés » du GROUPE SOS, acteur de l'économie sociale et solidaire, contribue à **revitaliser les communes rurales** en **accompagnant** la **création, la reprise** ou le **maintien** du **dernier café du village**.

Le constat

53% des communes de moins de 3500 habitants ne disposent d'aucun commerce du quotidien (supérette, épicerie, boulangerie, ...), ni de cafés ou de débit de

8 habitants
d'une commune rurale sur 10
souhaitent voir un café ouvrir
dans leur commune

26 000 communes rurales
sur 32 221 n'ont plus de
cafés



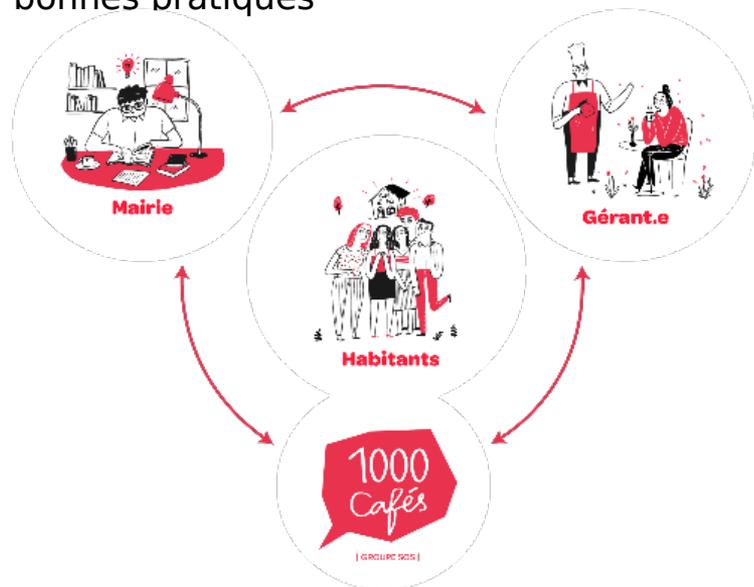
NOTRE PROPOSITION



| GROUPE SOS |

- La **mobilisation citoyenne** au cœur de chaque projet
- Un travail **main dans la main** mairie-1000 cafés-gérant.e
- La **mutualisation** d'outils, fournisseurs et bonnes pratiques

- Un **café multiservices** au cœur du village
- Un **réseau** de gérants et de communes
- Une **équipe accompagnante** dédiée aux communes et aux gérants



Débit de boissons



Lieu d'échanges



Restauration légère



Épicerie



Relais poste



Point presse



2 SOLUTIONS POUR LES CAFES EN MILIEU RURAL



Nous **ouvrons** des cafés

Depuis septembre 2019, nous intervenons **de A à Z** dans la **création** et le **maintien** du café :

- Nous **identifions** les projets des communes
- Nous **investissons** dans la création d'entreprise
- Nous **recrutons** et **formons** les gérants
- Nous **accompagnons** les cafés **avant** et **après** ouverture
- Nous **développons un réseau** de gérants (bonnes pratiques, fournisseurs)

→ Les **mairies** éligibles postulent sur 1000cafes.org

Moins de 3500 habitants

Ne disposant **pas de café** ou dont le café est **menacé de fermeture**,

Local identifié pouvant se prêter à l'activité d'un café
(+ logement gérant.e si possible)



Nous **soutenons** des cafés

Depuis septembre 2021, nous accompagnons des cafés **existants** sur la **consolidation** et le **développement** de leur activité :

- Nous proposons un **diagnostic** d'activité aux gérants
- Nous proposons un **plan d'action**, une **formation**, un **suivi**
- Nous proposons des **outils** pratiques
- Nous **facilitons** le développement de **nouveaux services**
- Nous **développons un réseau** de gérants (bonnes pratiques, fournisseurs)

→ Les **gérants** des cafés éligibles postulent sur 1000cafes.org

Établis dans des communes **moins de 3500 habitants**

Dernier café en activité de la commune

Avec un **espace café-bar** ou salon de thé **dédié** (avec ou sans licence)



QUELQUES CHIFFRES DU PROGRAMME

1000
Cafés

[GROUPE SOS]



A l'échelle du réseau



Focus en Loire-Atlantique



+ 1000 communes
candidates conseillées dans
leur projet

+ 100 projets retenus
et en cours d'ouverture
dans le réseau

- **42** cafés ouverts
- **65** cafés en cours d'ouverture

Une ambition de **+ 100 cafés**
accompagnés sur 2022

- **4** promotions de cafés accompagnés

- **Juigné-des-Moutiers**
Candidature de la commune reçue
- **Le Pin**
Candidature de la commune reçue
- **Saint-Vincent-des-Landes**
1 café existant accompagné



CONTACT



Référente territoriale Grand-Ouest

Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire : **Cécile Kessler**
cecile.kessler@1000cafes.org

Accompagnement de cafés en activité

accompagnement@1000cafes.org

Contact général :

contact@1000cafes.org

Hélène Labrunie | Responsable du développement | Helene.labrunie@1000cafes.org

Julien Cozelin | Responsable du développement | julien.cozelin@1000cafes.org

Webinaire ruralité

9 mars 2022

SDJES

**(service départemental à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports)**

DSDEN Loire-Atlantique

Mesures jeunesse-engagement de l'agenda rural

Doubler le nombre de services civiques dans les territoires ruraux/Favoriser la montée en charge du service civique dans les territoires ruraux/Déployer 15 000 services civiques dans les territoires ruraux, notamment auprès des personnes âgées et dans les collectivités territoriales

Déployer en priorité dans les territoires ruraux la Boussole des jeunes

Permettre aux jeunes ruraux en SNU de se former à l'examen théorique du permis de conduire

Déployer PIX lors du SNU

Déployer le programme Erasmus + en faisant des jeunes ruraux un public prioritaire pour faciliter leur mobilité européenne

Faire du financement des projets portés pour la ruralité l'une des priorités du FDVA

Développer le nombre de postes FONJEP en appui aux projets associatifs portés en milieu rural

Inscrire un volet jeunesse dans les contrats de ruralité

LE SERVICE CIVIQUE

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap)

Sans condition de diplôme

6 mois minimum / 12 mois maximum. Durée effective : 8 mois

De 24h à 35h par semaine

Une indemnité de 580,62€ /mois dont 107,58€ à la charge de l'organisme d'accueil

100 € versés en complément aux structures (associatives) par l'Etat au titre des frais engagés pour l'accueil et l'accompagnement du jeune

Une formation civique et citoyenne de 2 jours et la prise en charge par l'Etat d'une formation au secourisme (PSC-1)

Un tutorat (en 44, une charte départementale des tuteurs signée avant le début de la mission)

Une formation des organismes d'accueil (à l'attention des tuteurs)

LE SERVICE CIVIQUE

Une charte du service civique dans le secteur public (2021) qui insiste sur la règle de non-substitution à l'emploi.

10 domaines d'action :

- Solidarité
- Santé
- Culture et Loisirs
- Education pour tous
- Sport
- Environnement
- Mémoire et Citoyenneté
- Développement international et Action humanitaire
- Intervention d'urgence
- Citoyenneté européenne

<https://www.service-civique.gouv.fr/etre-volontaire/pourquoi-faire-un-service-civique>

L'administration (SDJES) est accompagnée, notamment pour la création de missions au sein des collectivités (agrément ou intermédiation) :

Pôle d'appui au développement du service civique en Loire-Atlantique

Chargé de mission : Nicolas JEGO

07 86 75 82 84 / njego@laligue44.org

Ruralité : les mesures relatives à la jeunesse

L'engagement des jeunes : le SNU (service national universel)

2022 : objectif de 1 240 jeunes de Loire-Atlantique inscrits au SNU (50 000 au niveau national). 403 inscrits en 2021.

- 1 séjour en février

Perspective : 6 séjours en juin-juillet

Des MIG pour 1 240 jeunes d'ici au 30 juin 2023

MIG : fin de gestion de la promotion 2021 (325 jeunes) au 30 juin 2022

LE SNU

Le service national universel (SNU) est un programme gouvernemental destiné à être généralisé à l'ensemble d'une classe d'âge (jeunes, filles et garçons, de 15 à 17 ans). Il remplace la Journée défense citoyenneté (JDC). Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général (MIG). Pendant deux semaines, les volontaires participent au **séjour de cohésion** : un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine. Puis, pour une durée minimale de 84 heures sur une période d'un an, ils s'engagent auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser leur **mission d'intérêt général**. Enfin, s'ils le souhaitent, ils peuvent poursuivre leur engagement au sein de dispositifs existants (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, service civique, corps européen de solidarité, bénévolat...).

Pour 2022, les inscriptions sont ouvertes (snu.gouv.fr) jusqu'au 8 avril pour les deux périodes de séjour à venir : 12 au 24 juin, 3 au 15 juillet.

Ruralité : les mesures relatives à la jeunesse

L'accès des jeunes à l'autonomie : la Boussole des jeunes

La Boussole des jeunes (<https://boussole.jeunes.gouv.fr/>) est une initiative de l'Etat. C'est un nouveau service territorialisé et thématique à destination des 15 - 30 ans.

3 objectifs généraux:

- Faciliter l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'accès à l'autonomie
- Apporter des réponses opérationnelles dans un délai bref (1 à 7 jours) : information + rendez-vous avec un professionnel
- Améliorer la coopération d'acteurs au bénéfice du public

Les thèmes sont laissés au choix du territoire en fonction des priorités, des besoins et des ressources locales : Emploi – Formation – Logement – Santé – Engagement – Sport et loisirs – Mobilité internationale

Le SDJES co-anime avec la CAF le **comité départemental de la boussole**. Le Conseil départemental est également partenaire.

Les collectivités des territoires engagés font partie de cette instance et participent au comité de suivi local de leur boussole.

A ce jour en Loire-Atlantique 3 boussoles :

- CARENE (CRIJ) depuis février 2021 sur Emploi-Formation et Logement
- Nord Atlantique (territoire de la Mission locale NA) en cours de développement sur Emploi-Formation et Logement
- Nantes et Nantes métropole (CRIJ) en cours de construction sur Emploi et un autre thème à déterminer

Autre dispositif relatif à l'accès des jeunes à l'autonomie : l'information-jeunesse

La Loire-Atlantique : une couverture inégale en structures labellisées « Information Jeunesse » par l'Etat (CIJ, PIJ).

2022 : réussir 2022 : réussir l'expérimentation Points relais info jeunes (PRIJ). Ces points relais viennent en complémentarité du réseau des structures labellisées.

Le principe est d'outiller des structures déjà existantes, publiques ou associatives, en relation avec le public jeune, pour leur permettre de répondre aux besoins d'information des jeunes et orienter vers des services labellisés, notamment au sein de territoires isolés et/ou fragilisés.

Une convention sera établie avec l'Etat et Infos jeunes Pays de la Loire (IJPDL).

La structure peut bénéficier d'une aide financière de IJPDL pour la mise en place PRIJ. Une mission de volontaire service civique d'ambassadeur relais info jeunes peut également être déclenchée.

Contacts: SDJES (cf. dernières diapos) et IJPDL (02 53 00 65 10)

Le 15 mars : réunion (visio) d'information.

Ruralité : mesures relatives à l'engagement

Le soutien à la vie associative :

1/L'accompagnement des acteurs associatifs :

-Le réseau MAIA (mission d'accueil et d'information des associations) : correspondants vie associative dans les administrations, CRIB, PAVA. A venir : mise en œuvre de Guid'Asso.

-Le FDVA (fonds pour le développement de la vie associative), volets 1 et 2

2/Un dispositif de soutien aux postes de coordonnateur de projets et d'animateurs dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire : les postes FONJEP.

Aide annuelle de 7 164 € conventionnée pour une durée de 3 ans renouvelable 1 à 2 fois. Priorisation : associations de 2 ETP au plus.

Autre dispositif relatif à l'engagement

La réserve civique : plateforme publique de l'engagement qui met en relation des organisations publiques (collectivités territoriales, établissements publics) ou associations avec des personnes (à partir de 16 ans) qui souhaitent se porter occasionnellement bénévoles pour des missions d'intérêt général (10 domaines d'actions) afin de construire une société plus résiliente et solidaire. Aujourd'hui plus de 350 000 bénévoles inscrits sur la plateforme dont plus de 9 000 en Loire-Atlantique

Actualités : Dans la perspective des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, les mairies peuvent s'inscrire sur <http://jeveuxaider.gouv.fr/> et publier une mission (modèle de mission intégré) pour trouver ses assesseurs parmi les bénévoles inscrits sur la plateforme (kit élection à disposition) 

<https://jeveuxaider.notion.site/Pr-sidentielles-trouvez-vos-asseurs-avec-JeVeuxAider-gouv-fr-e69471bf2c8c47f4b5a6f6d147445c5c>

Faites vivre la
démocratie avec
JeVeuxAider.gouv.fr
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE



Contacts SDJES :

Service civique :

Référente départementale : Claire LE BRIS

Secrétariat : 02 40 12 81 17

BAL : service-civique-44@ac-nantes.fr

Service national universel :

Chef de projet départemental : Jérôme DE MICHERI

Secrétariat : 02 40 12 81 64

Adjoint.e au chef de projet départemental : ...

Référente départementale MIG : Florence BRONNER

BAL jeunes/familles et candidats à l'encadrement des séjours :
contact-snu44@ac-nantes.fr

BAL MIG : mig-snu-44@ac-nantes.fr

Contacts SDJES :

Points-relais information-jeunesse :

pel44@ac-nantes.fr

Tel : 02 40 12 81 36

Boussole des jeunes :

pel44@ac-nantes.fr

Tel : 02 40 12 81 36

Réserve civique :

Référente départementale : Valérie SEGUINOT

BAL : citoyennete-44@ac-nantes.fr

Soutien à la vie associative :

Délégué départemental à la vie associative : Jérôme DE MICHERI

Adjointe au délégué départemental à la vie associative : Christine PAQUELET

BAL : ddva44@ac-nantes.fr

Secrétariat : 02 40 12 81 43



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU

Appel à Projets « recyclage foncier »

3ème édition (et retour sur les éditions 1 et 2)

1. Le Fonds Friches

Une dotation exceptionnelle pour la reconquête des friches

- 650M€ en 2021, 100M€ en 2022
- Pour compenser le surcoût lié au traitement des friches ...
- ... et participer à la lutte contre l'étalement urbain, la revitalisation urbaine, et ainsi limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

2. L'appel à projets

Editions 1 et 2 en Pays de la Loire

- Au total, 23M€ dont 7 639 967€ attribués en Loire-Atlantique
- 62 lauréats dont 21 projets en Loire-Atlantique



Edition 3 :

- Abondement du Fonds Friches de 100M€ supplémentaires ...
- ... dont 3,3 M€ pour la Région Pays de la Loire.
- Priorité donnée aux projets de logements en zone tendue et de relocalisation d'activités industrielles

Edition 3 : Critères d'éligibilité

- Une Friche
- Une opération mature (engagement des crédits en 2022)
- Un déficit avéré

Edition 3 : Dépenses subventionnables

- Exceptionnellement des études
- L'acquisition du foncier
- La démolition, la dépollution
- Des travaux d'aménagement

Edition 3 : Comment déposer une candidature ?

- Par Démarches Simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fonds-friches-recyclage-foncier-et-depollution-troisieme-edition>





Edition 3 : Calendrier

- Dépôt des candidatures jusqu'au 30 avril 2022
- Désignation des lauréats le 15 juillet 2022
- Signature des conventions avant le 15 novembre 2022

Edition 3 : Contacts et informations

- Informations sur le site de la DREAL Pays de la Loire

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/aap-friches-recyclage-urbain-3-eme-edition-a5883.html>

- Contacts : DDTM44, Service conseil accompagnement et urbanisme durable – Bureau conseil en aménagement durable :

ddtm-scaud-cad@loire-atlantique.gouv.fr

Prochaines échéances du calendrier des dispositifs France Relance

- **Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes**
(30/06/2022)

<https://www.asp-public.fr/aides/soutien-de-certaines-cantines-scolaires>

- **AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires**
(01/06/2022 pour la 1ere vague)

<https://www.banquedesterritoires.fr/ami-demonstrateurs-territoriaux-des-transitions-agricoles-et-alimentaires>

- **Soutien aux quartiers culturels créatifs** (06/05/2022)

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets/Tous-les-appels-a-projets-France-Relance/Soutien-aux-Quartiers-culturels-creatifs-QCC>

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter : pref-appui-territoires@loire-atlantique.gouv.fr

Merci pour votre attention

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Caroline DUSSART, chargée de mission soutien
aux territoires, Préfecture de la Loire-Atlantique

pref-appui-territoires@loire-atlantique.gouv.fr